

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Roger Deneys, Romain de Sainte
Marie, Christian Frey, Isabelle Brunier, Cyril
Mizrahi, Salima Moyard, Jean-Charles Rielle,
Lydia Schneider Hausser, Thomas Wenger,
Jocelyne Haller, Nicole Valiquer Grecuccio*

Date de dépôt : 8 octobre 2015

Proposition de motion pour une aide humanitaire d'urgence aux déplacé-e-s et réfugié-e-s de Syrie et d'Irak

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les conflits armés qui sévissent en Syrie et en Irak et contraignent des millions d'êtres humains à fuir à l'intérieur de leur pays, dans les pays voisins ou vers les pays européens ;
- les énormes besoins en aide humanitaire d'urgence qui découlent de cette situation dans cette région du monde ;
- le fait que les agences onusiennes et les organisations non gouvernementales présentes sur place font savoir qu'elles manquent cruellement de moyens financiers pour faire face aux besoins ;
- que tout être humain est, au-delà des récupérations politiciennes, capable de compassion pour ses semblables fuyant un danger de mort imminent ;
- que les moyens dévolus par Genève à l'aide au développement doivent être maintenus car ils participent, notamment, au soutien à la démocratie, à la prévention des conflits et à lutter contre les causes qui mènent à l'exil ;
- que les moyens dévolus par Genève à l'accueil de réfugiés doivent être maintenus car ils contribuent à un accueil digne et à une meilleure intégration,

invite le Conseil d'Etat

- à débloquer dans l'urgence une subvention extraordinaire de 2 millions de francs pour financer, par le biais de son Service de la solidarité internationale, des programmes d'aide humanitaire aux déplacé-e-s et réfugié-e-s en Syrie, en Irak et dans les pays voisins ;
- à remplir la première invite sans remettre en cause les moyens financiers dévolus à l'aide au développement ou à l'accueil à Genève des réfugiés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Syrie entre dans sa cinquième année de guerre. Depuis l'invasion de l'Irak en 2003 par une coalition emmenée par les Etats-Unis, les armes n'ont pas cessé de parler dans ce pays. Les populations civiles qui n'aspirent qu'à vivre en paix sont les premières victimes de ces conflits.

Quelques chiffres, tirés d'une synthèse dressée par Amnesty International et reprenant les chiffres du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), permettent de mieux comprendre l'ampleur du drame :

« Plus de 4 millions de réfugiés venant de Syrie (95 %) se trouvent dans seulement cinq pays, à savoir la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et l'Egypte. (...) »

Seuls 40 % du montant de l'appel de fonds lancé par l'ONU pour répondre aux besoins humanitaires des réfugiés syriens ont été obtenus. (...) »

Le manque de fonds signifie que les réfugiés syriens les plus vulnérables au Liban ne reçoivent que 13,50 dollars par mois soit moins d'un demi-dollar par jour pour l'aide alimentaire.

Plus de 80 % des réfugiés syriens en Jordanie vivent en dessous du seuil de pauvreté local. (...) »

Près de 220 000 personnes ont été tuées et 12,8 millions de personnes ont besoin d'urgence d'une aide humanitaire en Syrie. Plus de 50 % de la population syrienne est actuellement déplacée. »¹

Le Programme alimentaire mondial a récemment annoncé qu'il avait dû réduire de moitié les rations d'aide alimentaire qu'il distribue dans la région faute de moyens.

Le nombre élevé de réfugiés qui se dirigent depuis quelques mois vers l'Europe et plus particulièrement vers l'Allemagne et les pays scandinaves est directement lié à l'enlisement des conflits ainsi qu'au manque de moyens des organisations humanitaires qui font face, depuis des années, à des besoins qui augmentent et auxquels elles ne peuvent plus répondre. « Nous sommes face à la pire crise des réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale » a récemment déclaré le Commissaire européen à l'Immigration. Pour autant, la

¹ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2015/09/syrias-refugee-crisis-in-numbers/>

situation en Suisse et à Genève n'a, à ce jour, rien d'exceptionnel. « Les flots de réfugiés ignorent toujours la Suisse »² titrait *Le Temps* le 15 septembre passé. Seuls quelques dizaines de réfugiés sont arrivés en Suisse après avoir traversé l'Europe depuis la Turquie et quelques centaines de dossiers supplémentaires sont en examen au Secrétariat d'Etat aux migrations.

Genève fait partie des villes les plus riches du monde et accueille un siège européen de l'ONU, plusieurs agences onusiennes et un grand nombre d'organisations internationales, qui toutes demandent un effort plus important des collectivités publiques pour venir en aide aux réfugiés.

La Confédération a annoncé le 18 septembre 2015 qu'elle consacrerait 30 millions supplémentaires à l'aide humanitaire sans couper dans l'aide au développement³.

Nous devons donc nous aussi faire plus parce que l'urgence le commande et parce que nous ne parvenons même pas à faire, en matière de solidarité internationale, ce que nous avons fixé que nous ferions dans la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI, D 1 06). Celle-ci prévoit que Genève consacre 0,7% de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale, notion qui inclut à Genève l'aide humanitaire. Malheureusement, la loi n'est pas appliquée à Genève et le pourcentage dévolu à la solidarité internationale n'atteint même pas la moitié de l'objectif fixé. « En 2014, le budget de la solidarité internationale s'élevait à 17 878 140 F, dont 17 058 000 F destinés à des subventions. »⁴

Nous sommes capables de faire plus et de réagir dans l'urgence, comme nous l'avons fait, dans un passé récent en 2005, lorsque nous avons accordé 2 millions de francs pour une aide humanitaire en faveur des victimes des raz-de-marée en Asie du Sud et du Sud-Est sur proposition du Conseil d'Etat⁵.

Nous avons les moyens de faire plus sans rendre notre politique incohérente. Il est donc nécessaire de débloquer des moyens supplémentaires sans remettre en cause les moyens dévolus à l'accueil et l'intégration des réfugiés à Genève ou aux projets d'aide au développement. Les premiers

² http://www.letemps.ch/Page/Uuid/b76c17b8-5b01-11e5-af59-94bd5b6861b3/Les_flots_de_r%C3%A9fugi%C3%A9s_ignorent_toujours_la_Suisse

³ <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/activites-projets/activites/aide-humanitaire/priorites/dossier-syrien.html>

⁴ Rapport du CE au GC sur la politique de la solidarité internationale pour l'année 2014, p.2, <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/RD01088.pdf>

⁵ <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL09453.pdf>

contribuent à un accueil digne et une meilleure intégration des réfugiés à Genève. L'aide au développement participe, notamment, au soutien à la démocratie, à la prévention des conflits et à lutter contre les causes qui poussent les ressortissants de pays d'interventions à s'exiler. Il serait donc totalement contre-productif et injuste de remettre en cause le fondement de notre politique de solidarité internationale constitué par le soutien à des projets d'aide au développement.

La présente motion invite le Conseil d'Etat à débloquer 2 millions de francs en faveur des programmes d'aide humanitaire aux déplacés et réfugiés en Syrie, en Irak et dans les pays voisins. La loi sur la solidarité internationale règle les modalités de choix des projets financés ainsi que leur suivi et contrôle. Le vote rapide de cette motion permettra au Conseil d'Etat d'engager cette dépense sans attendre, compte tenu de l'urgence d'agir, tout en revenant en parallèle devant notre Grand Conseil pour valider cette subvention, comme il l'avait fait dans le cadre du projet de loi cité ci-dessus (PL 9453).

Au vu de ces explications, nous vous prions de réserver, Mesdames et Messieurs les député-e-s, un bon accueil à cette motion.